
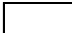




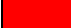


Etat sanitaire des cultures



Cultures	Ravageurs	Auxiliaires	Maladies / virus / bactériose	Nb de parcelles observées
Aubergine	Pucerons			1
Chevreuille	Pucerons		Oïdium	1
Hibiscus	Pucerons			1
Impatiens	Pucerons			1
Jasmin étoilé	Pucerons			2
Lierre	Pucerons	Coccinelle, syrphe	Anthraxose	1
Rosiers	Pucerons		Mildiou	2
Viburnum	Pucerons			1
	Acarien			

Légendes :

	Pas d'attaque		Absence
	Attaques légères		Présence ponctuelle
	Quelques attaques		Présence généralisée
	Fortes attaques		

Crédits photographiques : CDHRC© excepté autre mention.

Piégeage

Papillons	Comptage	Seuil de nuisibilité
 Tordeuse de l'œillet <i>Cacoecimorpha pronubana</i>	2 adultes piégés en semaine 21 (2 sites)	Vigilance importante
 Pyrale du buis <i>Cydalima perspectalis</i>	1 adulte piégé + nombreuses chenilles au dernier stade larvaire	Risque élevé Vigilance importante

Horticulture

Dipladenia

Type de production : hors-sol – serre verre

Contexte d'observations

Une parcelle de Dipladenia est observée avec deux variétés ('Sanderi rose', 'Diamantina® rouge'), en pot de 10,5. La parcelle est conduite en lutte raisonnée.

Pucerons (non déterminé):

Etat général

100% des plants sont sains.

Seuil de nuisibilité et prévision

Le seuil indicatif de risque n'est **pas atteint**.

Acariens tétranyques (*Tetranychus urticae*):

Etat général

100% des plants sont sains.

Seuil de nuisibilité et prévision

Le seuil indicatif de risque n'est **pas atteint**. La vigilance est primordiale car les conditions climatiques à venir peuvent être propices à l'apparition d'individus.



Pépinière

Jasmin étoilé

Type de production : hors sol – sous abri

Contexte d'observations

Les deux parcelles de *Trachelospermum jasminoides* observées se composent de pots de 3 L. Les parcelles sont gérées en PBI.

Acariens tétranyques (*Tetranychus urticae*):

Etat général

Les deux parcelles sont touchées : l'une présente 82% de plants sains et 18% des plants avec des stades "œufs" et "individus sans dégâts", et l'autre présente 73% de plants sains, 26% de plants au stade "1 à 10 individus par plant", 1 % de plants au stade "11 à 25 individus par plant" et 1 % de plants au stade "plus de 25 individus par plant".

Seuil de nuisibilité et prévision

Les populations sont globalement en baisse le seuil indicatif de risque n'est **pas atteint** mais la vigilance reste importante.



Lierre

Type de production : hors sol – sous abri

Contexte d'observations

Une parcelle de *Hedera helix* (variété 'Glacier') est observée ainsi qu'une parcelle de *Hedera helix* (variété 'Königer's Auslese'), en pot de 3 L. Les parcelles sont conduites en lutte raisonnée.

Pucerons (non déterminé):

Etat général

21% des plants sont sains, 38% sont au stade "1 à 3 pucerons par plant", 17% sont au stade "4 à 10 individus par plant", 17% sont au stade "11 à 30 individus par plant" et 8% des plants sont au stade "31 à 100 individus par plant".

Seuil de nuisibilité et prévision

Le seuil indicatif de risque n'est **pas atteint mais pourrait l'être dans les prochains jours**, les conditions climatiques (températures maximales proche de 22 °C) étant propices au développement des populations. En effet, lorsque les températures sont comprises entre 4 et 22 °C, les pucerons se multiplient d'autant plus vite que la température augmente. Au-delà de 22 °C, le développement des populations se fait plus lentement.

Hibiscus

Type de production : hors sol – sous abri

Contexte d'observations

La parcelle d'*Hibiscus syriacus* observée se compose de pots de 4 L.

Pucerons (*M. euphorbiae*):

Etat général

80% des plants sont sains et 20% des plants sont au stade "adultes isolés". Le seuil de risque n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité et prévision

Le seuil n'est **pas atteint** mais la vigilance reste importante, les conditions climatiques étant propices au développement des populations.

Auxiliaires et méthodes alternatives

Les populations d'auxiliaires augmentent avec les conditions climatiques favorables et le développement des populations de ravageurs. Des larves de syrphe et de coccinelle ont été observées sur lierre et rosier.

Différentes méthodes alternatives pour lutter contre les ravageurs peuvent être employées :

- Prophylaxie : vide sanitaire, retrait ou taille des sujets les plus touchés,
- Lutte mécanique : bassinage des plantes, jet d'eau sous pression
- Lutte biologique : à l'aide d'organismes prédateurs (acariens prédateurs, coccinelles prédatrices, cécidomyies prédatrices et thrips prédateurs), ou d'auxiliaires (larve de syrphe, larve de



chrysope, larve de coccinelle). Des plantes anémophiles peuvent être disposées au sein des parcelles pour attirer les auxiliaires.

- Contactez votre conseiller pour plus de précisions.

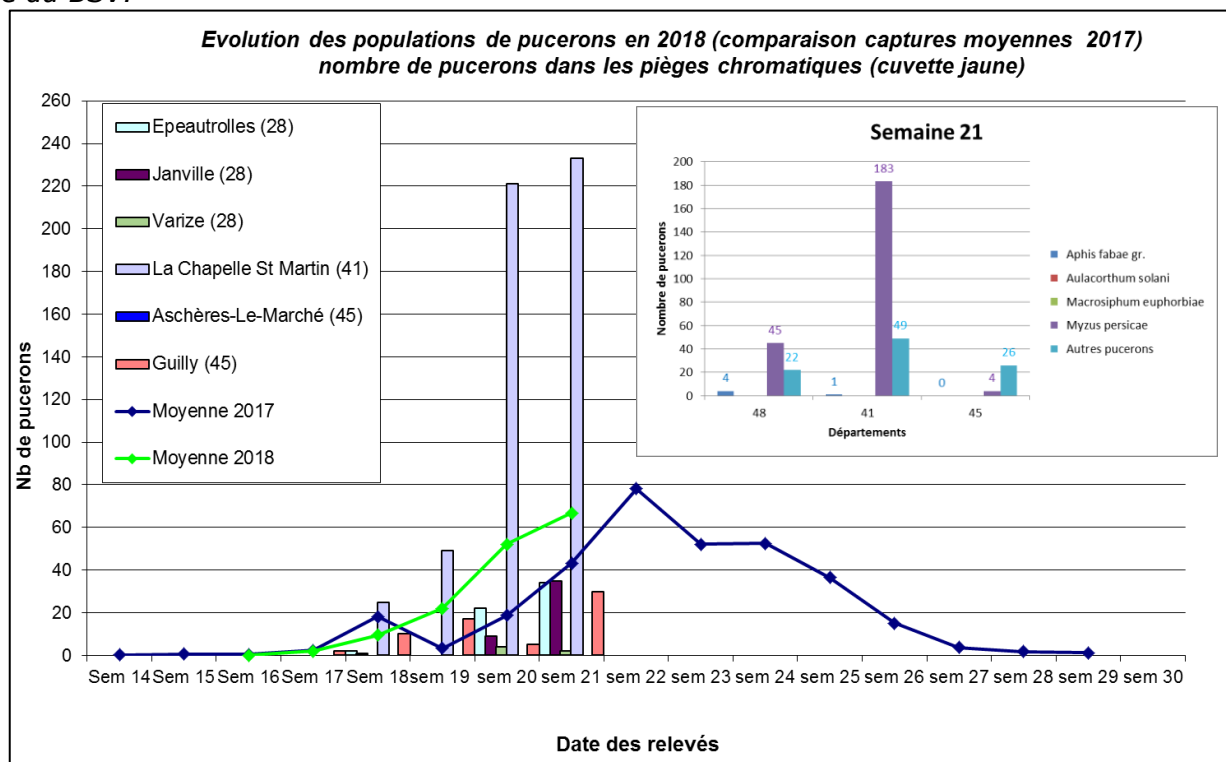
Hors parcelle d'observation

Les observations présentées ci-dessous sont réalisées par le conseiller du CDHR Centre.

Cultures	Bioagresseurs	Intensité	Répartition
Clématite, Lierre, Lila, Photinia	Pucerons	Faible à forte	Localisé à généralisé
Lierre	Acariens	Faible	Localisé à généralisé
Lonicera, Photinia, Rosier	Oïdium	Faible à moyenne	Localisé à généralisé
Lavande	Tâche foliaire	Moyenne	Généralisé
Romarin	Cicadelle	Forte	Généralisé

Piégeage pucerons

Cette rubrique est rédigée sur la base des piégeages pucerons réalisés sur pommes de terre dans le cadre du BSV.



Les populations piégées sont supérieures à l'année passée à la même date.
 Le puceron vert du pêcher se démarque, un pic de vol se dessine.



Abonnez-vous **gratuitement**
 aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Prochain BSV :
le 14 juin

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
 13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
 La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité,
 par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2